



Madame la Présidente
du Conseil d'État
Luxembourg

Luxembourg, le 18 OCT. 2019

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

SCL : R 5757 / R 5758 - 1186 / ak
V/réf. 52.750 / 52.751

- Objet : 1) Projet de règlement grand-ducal fixant les mesures d'exécution relatives à l'aide au financement de garanties locatives prévues par les articles 14^{quater}-1 et 14^{quater}-2 de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement.
- 2) Projet de règlement grand-ducal déterminant les critères minimaux de salubrité, d'hygiène, de sécurité et d'habitabilité auxquels doivent répondre les logements et chambres donnés en location ou mis à disposition à des fins d'habitation.

Madame la Présidente,


À la demande du Ministre du Logement, j'ai l'honneur de vous saisir d'amendements gouvernementaux relatifs aux projets de règlement grand-ducal sous rubrique.

À cet effet, je joins en annexe les textes des amendements avec un commentaire ainsi qu'une version coordonnée des projets qui tient compte des modifications apportées au textes initiaux.

Les avis des Chambres professionnelles ont été demandés et vous parviendront dès réception.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre
Ministre d'État
Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen